

Compte rendu réunion du 14 Mars 2023

Présents : Anne-Marie, Bernard, Françoise, Henri, Marie-Annick, Marie-Christine, Marie-Jo, Marie-Renée, Maryse.

Excusées : Carole, Hélène K et Marie-Thérèse.

Ordre du jour : Bilan et Perspectives de l'Épicerie Participative.

La séance débute à 18H.

- Bernard reprecise le fonctionnement de la structure (voir l'onglet « fonctionnement » du site) : Tous les produits de l'Épicerie Participative sont vendus à prix coûtant. L'EPT étant adossée à l'association ACE65, les frais (assurance, loyer, frais bancaires,...) sont pris en charge par cette dernière.
- **Bilan financier pour 2022 :**

Le montant total des marchandises achetées s'élève à environ 16 000€ ainsi répartis : Aurore Market / La Fourche : 4 750€, Andaloubio : 4 100€, Les Jardins de Louet : 3 000€, les 9 autres producteurs et fournisseurs locaux : 4 000€.

- **Fonctionnement actuel :**

- **Constat :** 33 personnes sont inscrites sur le listing. 10 d'entre elles ne commandent pas et ne participent pas.
- Chacun reconnaît la qualité des différents produits. Les relations avec les producteurs sont excellentes. Ils apprécient notre démarche et sont soucieux de nous satisfaire. C'est pourquoi, il ne faut pas hésiter à signaler des problèmes éventuels dans les paniers.

- **Nouvelles contraintes :**

- **Andaloubio :** La livraison se fait depuis l'automne à Lannemezan.
- **La Fourche :** La Fourche (structure, pour l'instant, réservée aux particuliers) a racheté Aurore Market. Son fonctionnement est différent : une adhésion de 60€ est demandée. Chaque commande doit s'élever au minimum à 70€. Le poids maximum par commande est de 45kg. Le paiement s'effectue à la commande par carte bancaire uniquement. Autant de contraintes qui surchargent Bernard. Le problème est double : d'une part, il est d'ordre financier et d'autre part, humain. Nous sommes dans l'attente de l'ouverture de La Fourche aux professionnels avec comme avantages :
 - une prise de commande facilitée (fichier Excel)
 - paiement à 30 jours
 - mais avec l'inconvénient d'une adhésion augmentée (entre 100 et 200€).

- **Propositions :**

- Au vu du bilan et des contraintes, **une adhésion annuelle renouvelable au 1er janvier est proposée.** Cette cotisation permettrait de financer en partie la couverture des différents frais évoqués précédemment. Elle serait en outre, une manifestation de l'engagement de chacun.
- Cette proposition a été acceptée à l'unanimité. Le montant souhaité est de 10 € avec un

minimum de 5 €.

- Pour l'année 2023, la date butoir pour chaque adhésion est fixée au 30 avril. Passée cette date, le listing sera mis à jour (donc seul les adhérents recevront les mails de l'épicerie).
 - La cotisation peut être réglée par le biais de Hello Asso (chacun sera averti dès que l'adhésion sera mise en place), par chèque bancaire ou débitée directement sur votre PMV si tu en fait la demande.
 - Des demandes de nouveaux produits (fromage de brebis, volaille, viande, fruits d'été,...) ont été évoquées. Toutefois, de nouvelles contraintes sont à prendre en compte : stockage, distribution...
- **Groupe de pilotage :**
- Un groupe WhatsApp actuellement formé de 6 membres échange afin de prendre les décisions concernant le fonctionnement et l'organisation de l'épicerie Participative. Si vous souhaitez y participer, vous êtes les bienvenus.e.s.

La séance est levée à 19h30.